



Faut il avoir la signature de tous héritiers pour changer de nota

Par Yvonne COLO, le 26/11/2018 à 18:42

Bonsoir,

Je voudrais changer de notaire, est il obligatoire d'avoir la signature de tous les héritiers.

J'ai un frère et une soeur que nous avons perdu de vue, je ne connais pas leur adresse, ceci bloque la succession depuis 33 ans

N' y a t-il pas un article de loi qui dit que l'on peut changer de notaire sans pour cela avoir la signature de tous les héritiers.

Je vous remercie

Cordialement,

Yvonne COLO